

## **Réunion de section du Milouin :**

Vendredi 1 mars 2024 à 18h00 :

Présent : Dominique Huyghe, Pierre Camberlein, Martin Férez, Annie Grelle, Martine Dorange, Isabelle Bras, Camille Vacher, Daniel Destrethem, Odile Kaczynski

Absents : Etienne Ghysel, Théo Treel, Christophe Hildebrand

*Bilan à la suite de la précédente réunion le 5 janvier à Roubaix :  
4 actions avaient été projetées, certaines avec Le Merle, assoc. étudiante.  
Toutes ont été réalisées, l'une très partiellement : Participation au Comptage Wetlands les 13 et 14 janvier (env. 20 participants, Comptage des Pies bavardes au dortoir du Campus les 24 janvier, (environ 15 participants), et 28 février, (4 participants, vacances universitaires), suivi à poursuivre, Comptage des Pipits spioncelles au dortoir de Péronnes en Mélantois, (déplacements individuels seulement), action à mieux organiser l'an prochain, Action de protection du Canal de Roubaix, visite du tronçon concerné , guidée par Dominique Huyghe, le 28 janvier (env. 8 présents).*

### **Canal de Roubaix : un site à protéger :**

Tronçon concerné : concerne les communes de Roubaix, Wattrelos, Leers, espace géré par la MEL. Il va du Pont du Sartel jusqu'à la frontière belge et l'écluse de Leers Nord, soit environ 4 km.

Sur le canal même, la berge nord, opposée au chemin de halage, est mitoyenne des bassins filtrants de la station d'épuration du Grimonpont et est longée en parallèle par le riez (Trichon et Espierre canalisés).

Tout cet ensemble constitue une zone extrêmement riche sur le plan de la biodiversité : la berge du canal est recouverte d'une végétation encore sauvage, favorable à la nidification des oiseaux d'eau et des passereaux, les bassins filtrants gérés par la MEL (Assainissement), sont entourés d'un riche ensemble de roselières où nichent oiseaux d'eau, Phragmites des joncs, Rousserolles, Hypolaïs, Gorgebleues, ..... à condition que l'évolution des niveaux d'eau et les fauches des roseaux respectent le calendrier de nidification.

Alors qu'un sentier « officiel » permet, le long de l'Espierre, de longer le site jusqu'à la Belgique sans endommager la berge elle-même et sa végétation touffue, elle est actuellement traversée par des sentiers « sauvages » saccageant le site et empêchant toute reproduction. Les nombreux Canards colverts nichant autrefois derrière les palplanches ont déserté le site, chassés par tous les chiens en promenade.

De plus des projets d'activités nautiques, kayak, paddle, émergent, certains pratiquant déjà leur activité se targuant d'une soi-disant autorisation municipale à l'origine obscure et non vérifiable.

Clairement, cette zone riche en biodiversité, une des rares subsistant dans la

La métropole est menacée à court terme.

La réglementation actuelle sur ce site : cf Arrêté préfectoral portant règlement particulier de police de navigation, article 37 : Les activités nautiques, kayak, canoë, paddle, sont autorisées sur le canal à l'exception du bief de Leers, entre l'écluse du Sartel et la frontière belge.

Nos propositions d'action en direction de la MEL :

Un premier débat a été tranché en cours de réunion, grâce aux infos transmises en direct par Sarah : la thématique Castor est gérée directement et exclusivement par l'OFB et la MEL, qui suit le dossier entre autre par sa référente, Sophie Wrobel, en lien étroit par ailleurs avec Sarah et le GON, et que Dominique doit rencontrer le 20 avril.

L'intervention du groupe GON Milouin portera donc sur la protection de la biodiversité de ce site aussi riche que menacé.

Notre interlocuteur est la MEL et ses services : Environnement et Assainissement. (Les voies navigables ont cédé le dossier à la MEL).

Il est important d'associer la Maison de l'Eau et son animateur, Matthieu.

Une rencontre a eu lieu dans le passé rassemblant Dominique, Pierre, Quentin Spriet et M. Antoine. Des promesses avaient été faites, il n'existe aucun compte rendu écrit.

Camille propose un relevé de conclusions de notre réunion :

Dominique nous communique l'arrêté préfectoral. (Fait le 2 mars).

Camille rencontrera ses contacts à la MEL, les écogardes, et tentera de déterminer comment nous pouvons intervenir de façon pertinente. A voir ensemble à la prochaine réunion.

Il propose 2 niveaux d'intervention : 1 : Constater le non-respect de l'arrêté préfectoral, et demander des mesures pour le faire appliquer : par exemple affichage solide pour faire respecter l'interdiction

2 : Élaborer nos demandes pour des mesures de protection :

Berge : installer une clôture solide le long du « vrai » chemin, pour protéger la berge opposée au chemin de halage, tout le long du tronçon, en ménageant un espace réservé aux pêcheurs.

Bassins filtrants : nos souhaits :

- Appliquer un calendrier de fauche respectueux des dates de nidification.

- Gérer les niveaux d'eau pour protéger la faune et la flore aquatiques, en particulier l'été. (À concilier, certes, avec les nécessités de la gestion de la station d'épuration).

Comment remonter nos demandes à la MEL ?

Quel niveau ? quels services ? sous quelle forme et par qui ? A voir lors de notre prochaine réunion.

## **Enquête Corbeau freux**

Période entre le 15/3 et le 30/4 2024.

Dans notre secteur, en complémentarité avec le Tadorne, Camille a repéré une dizaine de sites de corbeautière, situés respectivement sur Baisieux, Toufflers, Lannoy, Saily – Willems, Leers, Bourghelles, Lesquin, Thumeries – Mons en Pévèle, une éventualité à Wattrelos est ajoutée.

L'idée est, si on constate des regroupements de Corbeaux freux dans un champ ou une pâture, de chercher les lieux de nidification possibles dans les bosquets environnants.

Camille propose une sortie en regroupant les 4 ou 5 lieux au nord-est de Roubaix.

Il proposera une date.

Il constitue un fichier envoyé sous peu, et souhaite que les autres sites soient prospectés par des volontaires qui renverront leurs infos. Les outils informatiques seront communiqués à tous.

### **Propositions pour des sorties :**

Tassonnière à Cysoing : pour le groupe Milouin, nombre limité à 15.

5 Tailles à Thumeries : ouvert au public.

On demande à Olivier Bousquet s'il est d'accord pour proposer des dates.

### **Quelle date pour la prochaine réunion du Milouin au 2ème trimestre ?**

A relancer et préciser.

Fin mars serait une bonne période.

Lieu ? La Ferme du Héron serait l'idéal.

Quelqu'un a-t-il les relations qui le permettraient ?

**Service Développement durable : François LACROIX**

**[flacroix@villeneuedascq.fr](mailto:flacroix@villeneuedascq.fr) ou Sylvain Touzé [stouze@villeneuedascq.fr](mailto:stouze@villeneuedascq.fr)**

Propositions pour la mise en place d'un mode d'information efficace :

La Frama Liste serait utilisée pour les comptes rendus, les évènements, les

sorties, tout ce qui est officiel.

Une relance quelques jours avant les dates prévues serait bienvenue. Le Doodle pour fixer les dates de réunion. Whatsapp pour tout le reste. À affiner lors de la prochaine réunion.

Perspectives pour Juin, à creuser lors de la prochaine réunion

Camille propose des idées de sorties thématiques utiles :

- Comptage des Hirondelles de fenêtre (cf colonies à V A , Chaussée Hôtel de ville, Forest/Marque mairie, Louvil, Nomain, ... Il importe d'être nombreux.

- Recenser les nids de Martinets sur le campus, le soir. Besoin du nombre aussi.

Il est demandé à Camille de proposer des dates le moment venu.

Martin mentionne le recensement de moineaux domestiques à Roubaix.

Nuit de la Chouette fin mars ? de la Chauve-souris en août ?

Les perspectives d'action ne manquent pas. Tout cela à concrétiser lors de la prochaine réunion.